



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction Générale Transport, Mobilité et
Grands Equipements
Direction des transports scolaires
Et interurbains
Service réseau 04/05
Dossier suivi par :
J. Covet – 26 14

Monsieur Maurice CHAUTANT
Maire de La Roche des Arnauds
Place de la mairie
05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

Marseille, le 1er avril 2022

N/Réf : SR0405-D22-00809

Objet : réduction de service

Monsieur le Maire,

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est autorité organisatrice des transports sur tout son territoire.

Nous avons constaté, ces dernières années, une faible fréquentation de la ligne B Veynes-Gap desservant votre territoire en période de vacances scolaires.

Aussi, pour une meilleure utilisation des ressources de la Région, nous vous informons que les trajets ci-dessous ne fonctionneront plus pendant les vacances scolaires (été compris) :

- 7h30 VEYNES - GAP 8h15
- 17h00 VEYNES - GAP 17h45
- 8h10 GAP - VEYNES
- 17h40 GAP - VEYNES 18h20

Hôtel de Région
27 place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04 92 53 26 20
www.maregionsud.fr



Le trajet de 18h30 Veynes-Gap 19h15 est supprimé sur l'année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil régional et
par délégation,

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a diagonal stroke extending downwards from the intersection.

Victor ALONSO

Directeur Général Adjoint des Services

Copie à : Monsieur Michel RICOU-CHARLES, Président de la Communauté de
communes du Buëch-Dévoluy